

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 MAI 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 29 mai 2023 à 19 h, au lieu ordinaire, conformément à la Loi sur les cités et villes.

Présences :

Les conseillères M^{mes} Jasmine Sharma et Karine Lechasseur et ainsi que les conseillers MM. Luc Marsan, François Séguin, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Absences :

La conseillère M^{me} Diane Morin et le conseiller M. Gabriel Parent.

Sont également présents :

Le directeur général M. Olivier Van Neste et le greffier M. Jean St-Antoine agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

Minute de réflexion

23-05-0529 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Luc Marsan

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 29 mai 2023 soit et il est, par les présentes, adopté tel que rédigé.

« ADOPTÉE »

23-05-0530 Avis de motion et dépôt de projet / Règlement n° 1823-01 / Services professionnels / Infrastructures municipales dans le secteur des boulevards de la Cité-des-Jeunes et de la Gare / Réaménagement de la bretelle de la sortie 2 de l'A-30 direction est / Projet de l'Hôpital Vaudreuil-Soulanges / Augmentation de la dépense et de l'emprunt

Le conseiller M. Paul Dumoulin dépose le projet de règlement n° 1823-01 modifiant le Règlement n° 1823 afin d'augmenter la dépense pour un montant additionnel de 2 186 000 \$ et l'emprunt pour un montant additionnel de 1 040 000 \$ et donne avis de motion qu'à une séance ultérieure de ce Conseil, le règlement sera présenté pour adoption.

23-05-0531 Pôle municipal / Contrat 401-110-22-R1755.03 / Dépôt de garantie / Modification contractuelle / Autorisation de signature

CONSIDÉRANT les travaux de construction de la phase 1 du Pôle municipal adjugés par la résolution 22-09-0766 à Groupe Geyser inc.;

CONSIDÉRANT la demande de Groupe Geyser inc. adressée à la Ville de Vaudreuil-Dorion afin que cette dernière assume le remboursement à Groupe Geyser inc. d'un dépôt pour la fourniture et l'installation de panneaux translucides extérieurs;

CONSIDÉRANT que les coûts associés aux items relatifs à la fourniture et l'installation des panneaux translucides tels que requis au devis sont prévus aux items du bordereau de prix de Groupe Geyser inc.;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Luc Marsan

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE la directrice du Service du génie et de l'environnement soit autorisée à signer, pour et au nom de la Ville, une entente de remboursement d'un dépôt relatif à la fourniture et l'installation de panneaux translucides extérieurs avec Groupe Geysler inc.

« ADOPTÉE »

23-05-0532 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

23-05-0533 Levée de la séance

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 02 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe